



COMPTE RENDU DE LA CAP DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS RELEVANT DES MINISTRES CHARGES DES AFFAIRES SOCIALES ET DU TRAVAIL

5 FEVRIER 2015

syndicat.cgt@cgt.travail.gouv.fr
syndicat-cgt-unas@sante.gouv.fr
syndicat-cgt-adm-centrale@sante.gouv.fr

CAP présidée par : Madame BONNAFOUS

ORDRE DU JOUR **ASSEMBLEE RESTREINTE**

I- Recours entretien professionnel d'un adjoint administratif 2^e classe

Accord pour le retrait de certaines annotations. Pour toute précision, nous contacter.

II - Examen du projet de tableau d'avancement pour l'accès au grade adjoint administratif 1^{ere} classe au titre de l'année 2015

Sont promouvables : les adjoints administratifs de 2^e classe ayant atteint le 5^e échelon et comptant au moins 5 ans de services effectifs dans leur grade au 31 décembre 2015.

Nombre d'agents remplissant les conditions :	253
Ratio promus/promouvables 2013 :	20 %
Nombre de postes réels à attribuer :	42

La CGT maintient sa demande de suppression du grade de base adjoint administratif de 2^e classe. Une fois encore, le nombre d'agents pouvant bénéficier d'une promotion est totalement dérisoire. Seuls, 42 d'entre eux obtiendront satisfaction. Selon le secteur concerné -ARS, Cohésion Sociale, Direccte, Ets publics- on constate que plusieurs régions n'ont d'ailleurs aucun agent dans ce grade. A l'inverse, pour celles qui pourraient être concernées, un certain nombre d'agents de ces régions n'obtiendront pas satisfaction car leur nombre est bien trop faible. Nous sommes donc face à des situations complètement stupides : des régions ont proposé des agents mais ces derniers ne peuvent pas être promus puisque le droit de tirage* est de 0 !!! Et pour certains, cela dure depuis plusieurs années.

On notera, entre autres, la situation de l'EHESP qui détient un nombre important d'agents dans ce grade. Nous déplorons qu'une école nationale des « Hautes Etudes en Santé Publique » recrute ces agents au grade le plus bas, d'autant que la plupart des missions octroyées à nos collègues ne correspondent pas à ce grade.

Stoppons cette mascarade ! Tous les agents AA2 doivent automatiquement être promus adjoint administratif de 1^{re} classe.

*droit de tirage : calcul entre le nombre d'agents promouvables pour une région donnée et le ratio promus/promouvables.

Détail ci-après :

		Nombre d'agents promouvables	Nombre de postes offerts
ARS et Services Territoriaux	ARS	76	12
	Cohésion sociale	63	11
	Travail	35	5
Administration Centrale		51	9
Etablissements publics	CLEISS	0	0
	EHESP	11	2
	ENV 56	0	0
	INJA	1	0
	INJS BORDEAUX	0	0
	INJS METZ	2	1
	INJS CHAMBERY	0	0
	INJS PARIS	1	0
	INTEFP	0	0
Détachés		16	1
TOTAL			42

AVEC LES RESERVES D'USAGE ET SAUF ERREURS OU OMISSIONS

ADMINISTRATION CENTRALE

NOMS - Prénoms	AFFECTATION
REGNARD DELPHINE	DDC
SIMON CATHERINE	DDC
BEKKARI NAGETTE	DAEI
MERLE CORINNE	DGEF
FANET CORINNE	DGOS
LABAT NADINE	DGS
CORREA FIDELE	DRH
JOURD'HUI THIBAULT	DRH
BARBAULT AUDREY	SG

SERVICES DECONCENTRES		ARS	COHESION SOCIALE	TRAVAIL
ALSACE		2 promouvables - 1 promu : SCHNORR MELANIE ARS 67	2 promouvables - 1 promu : SPIELMANN ISABELLE DDCS 67	1 promouvable : 0 promu
AQUITAINE		1 promouvable : 0 promu	0 promouvable	0 promouvable
AUVERGNE		3 promouvables : 0 promu	0 promouvable	0 promouvable
BOURGOGNE		0 promouvable	2 promouvables : 0 promu	0 promouvable
BRETAGNE		1 promouvable – 1 promu : CHEVALIER TRUSSON HUGUETTE ARS SIEGE	1 promouvable – 1 promu : GERVAIS NOELLA DRJSCS	1 promouvable : 0 promu
CENTRE		1 promouvable (non proposé) 0 promu	0 promouvable	0 promouvable
CHAMPAGNE ARDENNES		1 promouvable : 0 promu	1 promouvable – 1 promu : DUPONT SYLVIE DDCSPP 08	5 promouvables : 0 promu
CORSE		2 promouvables – 1 promu : FRANCESCHI SERENA ARS 20	0 promouvable	0 promouvable
FRANCHE COMTE		1 promouvable : 0 promu	1 promouvable : 0 promu	0 promouvable
ILE DE FRANCE		12 promouvables – 2 promus SCHOONHEERE VIRGINIE ARS SIEGE CAFFIERS NATHALIE DT ARS 77	13 promouvables - 2 promus : MERCIER ALAIN DRJSCS COUFFE NADEGE DDCS 93	18 promouvables – 2 promus : LELL DOMINIQUE UT 75 MOUMPALA BRIGITTE UT 91
DRIHL		0 promouvable		
LANGUEDOC R.		4 promouvables – 1 promu : RANC MELANIE – ARS SIEGE	4 promouvables – 0 promu	1 promouvable : 0 promu
LIMOUSIN		1 promouvable : 0 promu	3 promouvables – 1 promu : BONNIN CORALIE DDCSPP 23	0 promouvable
LORRAINE		5 promouvables – 1 promu : HOUEL BRIGITTE ARS SIEGE	5 promouvables – 1 promu : MERCIER CLOTILDE DDCSPP 55	2 promouvables – 1 promu : APPREDERISSE MALIKA UT 57
MIDI PYRENEES		1 promouvable – 0 promu	1 promouvable – 0 promu	0 promouvable
NORD PAS DE CALAIS		9 promouvables – 2 promus : DE DONCKERS CELINE ARS SIEGE HOURIEZ CINDIE ARS SIEGE	11 promouvables – 2 promus : TOURBIER VIRGINIE DDCS 59 MASCART NICOLAS DDCS 62	0 promouvable
BASSE NORMANDIE		0 promouvable	1 promouvable : 0 promu	0 promouvable
HAUTE NORMANDIE		5 promouvables – 1 promu : LEFEBVRE ELODIE ARS SIEGE	0 promouvable	1 promouvable : 0 promu
PAYS DE LA LOIRE		2 promouvables – 1 promu : LOPEZ MICHELLE ARS SIEGE	1 promouvable : 0 promu	1 promouvable : 0 promu
PICARDIE		2 promouvables (non proposes) 0 promu	0 promouvable	0 promouvable
POITOU CHARENTES		0 promouvable	0 promouvable	0 promouvable
P.A.C.A		11 promouvables – 1 promu : DE MAIO MURIEL DT ARS 06	3 promouvables : 0 promu	1 promouvable : 0 promu
RHONE ALPES		7 promouvables – 0 promu	9 promouvables – 2 promus : DURANTON FRANCOISE DRJSCS MEYNARDI M.THERESE DDCS 74	1 promouvable – 1 promu : MARIE CAROLE UT 38
D.O.M	GUADELOUPE	0 promouvable	0 promouvable	0 promouvable
	MARTINIQUE	1 promouvable – 1 promu : DIAVOLO AUDREY	0 promouvable	0 promouvable
	GUYANE	0 promouvable	2 promouvables – 0 promu	0 promouvable

	REUNION	4 promouvables – 0 promu	1 promouvable – 0 promu	2 promouvables – 1 promu : VIMBOULY CHRISTELLE
	MAYOTTE	0 promouvable	0 promouvable	1 promouvable : 0 promu
ETS PUBLICS	EHESP	11 promouvables – 2 promus : LE STRAT VIRGINIE HOUZE ISABELLE		
	INJA	1 promouvable – 0 promu		
	INJS 57	2 promouvables – 1 promu : MULLER BRIGITTE		
	INJS 75	1 promouvable – 0 promu		
DETACHES	16 promouvables – 1 promu : (affectations diverses) CAPELLE VIVIANE – Conseil national des activités privés de sécurité			

III - Examen du projet de tableau d'avancement pour l'accès au grade adjoint administratif principal 2^e classe relevant des ministres chargés des affaires sociales au titre de l'année 2015

Sont promouvables : les adjoints administratifs de 1^{ère} classe ayant atteint le 5^e échelon et comptant au moins 6 ans de services effectifs dans leur grade au 31 décembre 2015.

Nombre d'agents remplissant les conditions : 1 722

Ratio promus/promouvables 2013 : 13 %

Nombre de postes réels à attribuer : **224**

Détail ci-après :

		Nombre d'agents promouvables	Nombre de postes offerts
ARS et Services Territoriaux	ARS	389	52
	Cohésion sociale	391	51
	Travail	708	92
Administration Centrale		164	21
Etablissements publics	CLEISS	2	0
	EHESP	25	3
	ENV 56	1	0
	INJA	4	1
	INJS BORDEAUX	3	0
	INJS METZ	0	0
	INJS CHAMBERY	1	0
	INJS PARIS	6	1
INTEFP	2	0	
Autres positions (PNA, Détachés, MAD)		26	2
TOTAL		1 722	223

AVEC LES RESERVES D'USAGE ET SAUF ERREURS OU OMISSIONS

ADMINISTRATION CENTRALE

NOMS - Prénoms	AFFECTATION
CERNEAU VANESSA	DIVISION DES CABINETS - SPORT
TRIBEAU CHANTAL	DIVISION DES CABINETS
ROUVIER MARIE DONATIENNE	DIVISION DES CABINETS
ZITOUNI NANCY	DAEI
WALDREN NICOLE	DARES
BASSIEN SUZELLE	DFAS
RAVARY PHILIPPE	DFAS
CANONNE GENEVIEVE	DFAS
MOL LINE	DFAS
PLATEL CHRISTOPHE	DGCS
THOAMES KARINE	DGEFP
VAN SINAËY VERONIQUE	DGS
CHEVAU JESSY	DGS
SILVA CERDEIRA YVONNE	DGT
MUSUNGU DIAYANI	DICOM
BERKAT CELINE	DRH
DRON JOELLE	DRH
MICHELET SOLANGE	DRH
THOMAS CAROLE	DRH
SAUVAGET INGRID	DSS
OUAKAOUI JOELLE	MIOMCT/SGE
ZAJAC ANNIE	MIOMCT/SGE

SERVICES DECONCENTRES	ARS	COHESION SOCIALE	TRAVAIL
ALSACE	PANIGOT NATHALIE ARS SIEGE	WAEGELE MARTINE DDCSPP 68 TAUBERT SYLVIA DDCS 67	REMY CHRISTINE UT 68 MULLER FABIENNE UT 67 DUPORT ERIC UT 68
AQUITAINE	DELUGIN STEPHANE ARS SIEGE LAFUE FREDERIC DT ARS 24	AUMAITRE M.MADELEINE DRJSCS PAYENCHET FLORENCE DDCSPP 24	ROUSSEAU MARIE PIERRE UT 33 CAMY YVES UT 64 DEHEZ CECILE UT 40 ANDRAUD CHRISTINE DIRECCTE
AUVERGNE	LASHERME MARCEL DT ARS 43 CHAIBRIANT HARRY ARS SIEGE	MONTEL EVELYNE DDCSPP 03	ROUSSEAU DANIELE UT 03 RIGAL MARIE CLAUDE UT 15
BOURGOGNE	TISSIER JEAN LUC DT ARS 58 ESPINASSE BRIGITTE SIEGE	LEGALLAIS BEATRICE DDCSPP 89 BELHADJ MEHERZIA DRJSCS	MATHEY LUCIENNE UT 71 BURTIN MARIE THERESE UT 71
BRETAGNE	MONCHOIX MYRIAM DT ARS 22 JAUNET JEAN MARC ARS SIEGE LAURENT VALERIE DT ARS 56	LE LIARD CORINNE DDCS 22 ARCHAMBAULT DE MONTFORT KATHERINE DDCS 56	PIERINI GENEVIEVE UT 56 DENIS FRANCOIS UT 35 CORNOU HERVELINE UT 29 LE CHEVILLER FRANCOISE UT 56
CENTRE	MONFORTE CORINE DTARS 08 BOTTIER CHRISTINE ARS SIEGE	HUET NADINE DDCS 37 MADRELLE ANASTASIA DDCSPP41 SOLON ISABELLE DDCS 45	SPAGNUOLO MARIE UT 18 ROUQUET CATHERINE UT 37 FOURMY THERESE UT 37
CHAMPAGNE ARDENNES	NIVOIX JOELLE DT ARS 52 THOMAS DIDIER ARS SIEGE	DUBOIS HUBERT DDCS 51	MALOTET DANIEL DIRECCTE LECOQ EVELYNE UT 51
CORSE	SUSINI MARIE CLAIRE ARS SIEGE	TAGLIAGLIOLI M.FRANCE DDCSPP 2A	LEONI MARIE CHRISTINE DIRECCTE
FRANCHE COMTE	COURTOISIER M.JEANNE ARS SIEGE	SAUVAGEOT FRANCOISE DRJSCS	BRUTILLOT ISABELLE DIRECCTE
ILE DE FRANCE	VAINQUEUR MYLENE ARS SIEGE RICHARD ROSE DT ARS 95 METIVIER CATHERINE DT ARS 77 DUJARDIN CELINE ARS SIEGE LE GOFF CLAUDINE DT ARS 93 MOULIN PHILIPPE ARS SIEGE MAILLARD MURIEL ARS SIEGE	AZANCOT SYLVIE DDCS 92 WATEL AGNES DDCS 93 QUILLERIER FLORENCE DDCS 94 BIERGE DELPHINE DRJSCS TOURE CECILE DDCS 77 BERKAOUI NADIA DDCS 75 BRIDENNE BEATRICE DDCS 91	MAURIN CHANTAL UT 92 SIEDLECKI SYLVIE UT 77 GUILMART MURIEL UT 78 GROLAUD BERNADETTE UT 75 BONILLA CRUZ BERNARDITA UT 91 AZZOUZ FRANCINE UT 92 MOHAMED HAFSAT UT 75 KRIM HALIMA UT 93 FEBRISSY VALENTINE UT 94 MAURY MARIE NOELLE UT 75 FONTE DOMINIQUE UT 95 MISSIHOUN YVES DIRECCTE ATELLELY MARIE MADELEINE UT 75 FREMONDEAU REMY UT 75 MONSIGNY NICOLE UT 92 JEROME ARLETTE UT 75 CEVASCO CATHERINE UT 93 GBIKPI AYA OVI-IRENE UT 92 NOSIBOR PATRICK UT 75
DRIHL		NELTA CHRISTIANE UTHL 94 AGOPOME AGNES UTHL 75	

LANGUEDOC ROUSSILLON		GALLET CHRISTINE ARS SIEGE GILLES-GIOVANNONI ROBERT ARS SIEGE	ANDREWS FRANCOISE DDCSPP 11 VIALAN VIRGINIE DDCSPP 11	CALSINA THERESE UT 66 GUIGUET MYRTILLE DIRECCTE QUENTIN REGIS UT 30
LIMOUSIN		PUCHE MARIE CLAUDE ARS SIEGE	CALAND NADINE DRJSCS	REILHAC MARIE JOELLE UT 87
LORRAINE		VAYEUR ELISE DT ARS 57	HENRION NADINE DDCSPP 55 COLLURA MICHAELLA DDCS 57	PAULET ISABELLE UT 54 LUDWIG ANITA UT 54 JENIN GERALDINE UT 54
MIDI PYRENEES		LABORDE M. THERESE DT ARS 65 COURNAC CHANTAL ARS SIEGE	VERNINES ROSELYNE DDCSPP 82 DUPONT MARIE JOSE DRJSCS	GUYON SYLVIANE DIRECCTE EDO-MASSA MARYLINE UT 31 DUBOS M. CHRISTINE DIRECCTE BARROS ISABELLE UT 46 TOURREILLE NOELLE UT 32
NORD PAS DE CALAIS		PAVAGEAU THIERRY DT ARS 62 BARISELLE SYLVIE ARS SIEGE DUCAMP SYLVIE ARS SIEGE	DEBRIL-DELATTRE SYLVIE DDCS 59 BOUDIN M.NOELLE DDCS 59 VANHAVERBEKE LAURENCE DDCS 62	DUCREUX PHILIPPE UT 59 HOUAIRI BAUNOIR UT 59 V ROGER NATHALIE UT 62 LOQUET FREDERIQUE UT 59 RIGOLLET PHILIPPE DIRECCTE PERU DOMINIQUE UT 62 FLORANGE CHRISTEL UT 59
BASSE NORMANDIE		JORET NICOLE DT ARS 50	PHILIPPE GRATIENNE DDCS 14	ADAM VERONIQUE DIRECCTE MANUZZI JOCELYNE UT 61
HAUTE NORMANDIE		GOJON FABIENNE ARS SIEGE CHEVOIR EVANGELINE ARS SIEGE	HAUTECOUVERTURE VERONIQUE DDCS 27 CARON-BRUNET FLORENCE DDCS 76	ALLAIS MICHEL UT 27 EVANS JOHN PETER UT 76 LEUTHY CELINE DIRECCTE
PAYS DE LA LOIRE		HAY CHANTAL ARS SIEGE LEBOUCHER EMMANUELLE ARS SIEGE PADIOLLEAU NATHALIE ARS SIEGE	TOUSSAINT ROSE ANNE DDCS44 EDET CORINNE DDCS 72	QUEFFELLEC VALERIE UT 85 BRUN ISABELLE UT 44 STANGUENNEC GERALDINE UT 49 GRIDAINE GENEVIEVE UT 72
PICARDIE		DECARY CHRISTINE ARS SIEGE CARTIER NADINE ARS SIEGE	CHERPIN MURIELLE DDCS 02 VAYSSIERE DOMINIQUE DDCS 80	GOIN-MICHEL ANNE MARIE UT 02 DESSAY SYLVIE UT 60 GRAIN MARYSE UT 080
POITOU CHARENTES		RIVault PASCALE ARS SIEGE	LAPOUZE VIRGINIE DDCSPP 16	DIDIER DOMINIQUE UT 86 RICHETEAU MAGALI UT 16
P.A.C.A		BALDACCHINO NICOLE DT ARS 13 PELLETIER ERIC DT ARS 84 HANI DOROTHEE DT ARS 06 SALVATI SERGE ARS SIEGE SCARPACI JOELLE ARS SIEGE	MAHY PASCAL DDCS 13 BOUHLEL DOLORES DDCS 06 GARCIN MARTINE DRJSCS VERDIER CORINNE DDCS 83	MOULETTES SEBASTIEN UT 13 VILLARDO MARTINE UT 84 COMBE FABIENNE UT 04 SALAVERT PATRICIA UT 06 FESSARD HERRIK UT 83 CHEIKH SAMIA UT 13
RHONE ALPES		PERRIER VALERIE DT ARS 01 BRUNET KARIN DT ARS 74 NUGIER NADINE DT ARS 01	MINAIRE SYLVIE DDCS 42 GIROUIN MAGALI DDCS 74 MORNET ANNICK DDCS 01	REYMONDON HELENE UT 69 GUIOT PATRICIA UT 42 MESSINA JOSEPHINE UT 38 VANDEWOORDE SYLVIE UT 26 MEYNET BRIGITTE UT 74 RAMPON NICOLE UT 73 PIROUX ALAIN UT 01 DESGOUTES COLETTE UT 69
D.O.M	GUADELOUPE	ZOROBABEL PIERRE	THENARD JOCELYN	CHARBONNE MARIE HELENE BOUCHAUT LINE
	MARTINIQUE	MARIE-MAGDELAINE ROSE AIMEE	-	CLAUDE CELINE
D.O.M	GUYANE	MINA PHILIPPE	-	TARPAU MARIE ALBERTE
	REUNION	-	RIVIERE ANDRE	-

ETS PUBLICS	INJA	VALIN LYDIE
	EHESP	LANOISELEE ELISABETH DUVAL CATHERINE MAUDUIT CLAUDINE
	INJS 75	CHENEVOT ARLETTE
DETACHES	HERMENT SYLVIE – IFCASS DIEPPE PEGAZ-BLANC ALINE – MAD DDCS 73	

INFORMATION MENTIONS

Pour plusieurs agents non promus, des mentions ont été portées aux dossiers. L'administration communique ces informations à la direction de chaque agent concerné lors de l'envoi des listes d'agents promouvables pour la CAP suivante. L'idée étant que la direction prenne en compte cette indication pour valoriser le dossier du collègue qui en bénéficie.

Trois types de mention sont portés :

« **mentionné** » : il s'agit des dossiers des agents proposés ou non pour lesquels la lecture de l'entretien professionnel ou tout autre document produit démontre la qualité du travail de l'agent.

« **signalé** » : il s'agit des dossiers cités par les représentants du personnel, lus en CAP, proposés par les services (au niveau « Direction » pour l'administration Centrale, au niveau régional pour les services territoriaux) et qui ont attiré l'attention des membres de la CAP.

« **mention toute particulière** » : il s'agit des dossiers non seulement faisant l'unanimité entre l'administration et les représentants du personnel mais aussi ayant fait l'objet de débats et/ou d'une demande d'échange. Un rapport circonstancié, de la part de la direction concernée, devra obligatoirement justifier l'absence de l'agent en position de promotion l'année suivante.

Précisons que l'entretien professionnel ou la fiche de proposition, de l'année en cours, transmis par l'agent aux représentants du personnel de son choix, doit être daté et signé.

La CGT n'approuve pas totalement le contenu de chaque mention. En effet, pour la 1^{re} mention nous considérons que peut être mentionné un dossier au vu de l'ancienneté de l'agent même si « la qualité du travail » ne ressort pas explicitement. Pour la seconde mention, nous considérons que même les agents non proposés peuvent faire l'objet de cette mention. Enfin, pour la « mention toute particulière », nous ne sommes pas d'accord sur le fait qu'il faille avoir l'unanimité entre l'administration et les représentants du personnel.

Les dossiers faisant l'objet d'une mention ne sont pas portés au compte-rendu mais nous pourrions répondre à votre demande individuelle.

La prochaine CAP prévue le 10 juin (pré CAP les 8 et 9) étudiera les demandes de mutation et de prise en charge. La circulaire vient de paraître. Contactez-nous pour toute demande de renseignement ou adressez-nous directement par mël copie de votre demande. Votre dossier doit être transmis à l'administration au plus tard le 10 avril. Si possible, n'attendez pas cette date car les dossiers parvenus

au-delà du délai ne seront pas pris en compte. Nous vous conseillons de contacter directement, avant le dépôt de votre demande, la direction où vous souhaitez muter. En effet, dorénavant, l'avis de la direction d'accueil est nécessaire pour obtenir satisfaction. La CGT est totalement opposée à cette pratique : chaque année, des mutations ne sont pas validées au motif que l'agent ne correspond pas au « profil » recherché. Le droit à mutation est ainsi totalement bafoué. N'hésitez pas à nous faire des difficultés que vous pourriez rencontrer.

Petit rappel : les élections pour le renouvellement des membres de la CAP ont eu lieu en décembre dernier. Le nombre de sièges est :

CGT 3 sièges, UNSA 3 sièges, FO 2 sièges, CFDT 2 siège, SUD 1 siège.

Les collègues SUD n'étaient pas présents à cette CAP ni à la précédente. Pour la CFDT, une des membres suppléantes était présente en partie aux journées préparatoires (pré CAP), une des titulaires était présente uniquement le jour de la CAP.

Vos représentants

Françoise CREAC'H CADIC

francoise.creacadic@drjscs.gouv.fr

Annie BATREL

annie.batrel@sg-social.gouv.fr

Ghislaine GRANDOL

ghislaine.grandol@direccte.gouv.fr

Sylvie BOUDEWEEL

sylvie.boudeweel@ars.sante.fr

Isabelle LORRAI

isabelle.lorrai@allier.gouv.fr

Ingrid SAUVAGET

ingrid.sauvaget@sante.gouv.fr

DRJSCS BRETAGNE

CENTRALE – DRH

DIRECCTE BRETAGNE – U.T MORBIHAN

ARS PACA – DT VAUCLUSE

DDCSPP ALLIER

CENTRALE - DSS